



EPE - Algérie Télécom - Spa

NIF : 000216001808337

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS TIMIMOUN

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N°03/AT/DOT49/CFS /2023

« ETUDE ET SUIVI »

La direction opérationnelle des télécommunications de Timimoun lance un avis de consultation nationale pour :

« ETUDE ET SUIVI »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La présente consultation pour la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) s'adresse aux architectes agréés, aux bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études nationaux publics ou privés, agréés en architecture répondant aux conditions d'exercice de la profession et inscrits au tableau national de l'ordre des architectes.

Les offres portant seulement une partie de la consultation ne seront pas acceptées.

Les intéressés par le présent concours, peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet du candidat** à l'adresse ci-après

ALGÉRIE TELECOM - SPA -

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS TIMIMOUN

Sous-direction Fonctions Support

ADRESSE : Rue 1^{er} Novembre centre-ville Timimoun

Contre le versement de la somme de **deux mille dinars (2.000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie. Le versement de la somme est effectué auprès de l'agence Bancaire **BNA 00100 251 03 00000 657 /76** auprès de la banque **BNA Timimoun**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

Présentation des offres :

A – Offre technique : relative au dossier de candidature du soumissionnaire sur sa situation administrative et ses capacités techniques et professionnelles, est mise dans une enveloppe selon la forme citée dans le cahier des charges.

B - Offre de Prestation : relative au dossier graphique et pièces écrites portant sur l'architecture du projet, est mise dans une enveloppe selon la forme citée dans le cahier des charges.

C - Offre financière : relative à la proposition du soumissionnaire et ce, conformément aux différentes pièces constitutives de l'offre, est mise dans une enveloppe selon la forme citée dans le cahier des charges.



Phase 01: Une enveloppe fermée et anonyme comportant l'offre technique présentée selon la forme citée dans le cahier des charges

Phase 02 (pour les candidats présélectionnés techniquement) : une enveloppe fermée et anonyme contenant deux plis séparés, l'un comportant l'offre de prestation et le second l'offre financière, présentées selon la forme citée dans le cahier des charges.

L'enveloppe extérieure dans les deux phases doit être anonyme et ne comporte que les mentions suivante :

**EPE - ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE
TIMIMOUN
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 03/ AT/DO 49/CFS/2023
« ETUDE ET SUIVI »
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelles des Télécommunications Timimoun
Sous-direction Fonctions Support
Adresse : Rue 1^{er} Novembre centre-ville
TEL : 049 30 05 87**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.